



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX NUNAVIK

**Kuujjuaq, le 8 décembre 2011** – Lors du 76<sup>e</sup> conseil d'administration tenu à Kuujjuaq le 6 décembre 2011, une lettre de recommandations préparée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton a été déposée. La Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik (RRSSSN) tient à souligner que le nécessaire sera fait pour assurer la conformité et l'application des recommandations.

En réponse à une mention dans la lettre concernant une utilisation inopportune de cartes de crédit, le conseil d'administration retiendra les services d'un tiers indépendant qui se penchera sur la situation et s'assurera, au besoin, que des mesures correctives sont prises.

Aucune entrevue ne sera accordée.

*La RRSSSN est un organisme public créé en 1978 selon la **Convention de la Baie James et du Nord québécois**. Elle est responsable de presque tout le territoire québécois situé au nord du 55<sup>e</sup> parallèle en ce qui concerne la prestation de services de santé et de services sociaux aux habitants des 14 communautés.*

- 30 -

**Source :** Régie régionale de la santé et des services sociaux  
Nunavik

**Renseignements :** Eric Duchesneau  
Agent de communication, RRSSSN  
819 964-2222, poste 275